

Cap sur les villes moyennes !

Se donner les moyens de réussir

14 et 15 juin 2018

Congrès

AUTONOMIE FINANCIÈRE
REVITALISATION
CŒUR DE VILLES
COMMERCE
RÉFORME FISCALE
HABITAT
NUMÉRIQUE

Cognac

Centre de congrès
La Salamandre

VILLES
de FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

Avec le soutien



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

En partenariat avec
GRAND
COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION


VILLE DE
COGNAC

« **Cap sur les villes moyennes ! Se donner les moyens de réussir** », congrès de Villes de France qui rassemble décideurs publics et privés, se déroule cette année à Cognac, ville sous-préfecture de Charente, située au carrefour de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce congrès fera une place significative à l'actualité du secteur local, et des villes moyennes en particulier, avec la volonté affichée des élus de Villes de France de préserver leur autonomie financière, souhait d'autant plus justifié que le rééquilibrage de leurs fonctions a été érigé au rang de priorité nationale.

Les échanges de ce congrès portent la première journée sur **l'avenir des ressources des collectivités locales**, tant financières qu'humaines. Au moment où sont débattues les orientations du chantier relatif à la FPT, et mises en place les mesures de dégrèvement liées à la réforme de la taxe d'habitation, quelle est aujourd'hui l'autonomie de gestion réelle dont disposent les Villes de France et de leurs intercommunalités ?

La seconde journée de travaux portera quant à elle sur les suites à apporter au Plan national en faveur des villes moyennes « **Action cœur de ville** », présenté par le Premier Ministre à Cahors lors de la Conférence des Territoires du 14 décembre 2017, et dont la liste 222 villes nominées a été présentée le 27 mars par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires. Ce plan concrétise l'action menée depuis de nombreuses années par Villes de France, pour défendre l'idée qu'agir pour les villes moyennes, les aider à reconquérir leur centre-ville, c'est aussi redynamiser tout le territoire périphérique et rural environnant. Conscients de l'importance des moyens dédiés au plan « Action cœur de ville », les maires des Villes de France souhaitent à l'occasion de ce congrès faire un premier bilan de ses mesures opérationnelles.

Animation des débats : Jean Dumonteil, directeur des Editions du secteur public

Jeudi 14 juin 2018

13h30 • Accueil des participants - café

14h00 • Accueil de **Michel Gourinchas**, maire de Cognac et ouverture par **Caroline Cayeux**, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France

François Bonneau*, président du Conseil départemental de La Charente

Alain Rousset*, président de la région Nouvelle-Aquitaine

Intervention de Jacques Mézard,
ministre de la Cohésion des Territoires

Quelle autonomie de gestion pour les villes moyennes et leurs intercommunalités ?

14h30 • 15h30

Quels leviers utiliser pour renforcer présence, implication et efficacité des ressources humaines ?

Le contexte des finances publiques locales exige une maîtrise de la masse salariale (redéploiements, non-remplacement de départs, politiques de mutualisation et d'externalisation) qui entraîne une remise en cause des schémas habituels de l'action publique locale. A l'heure où est lancé le chantier de modernisation de la FPT, les élus doivent trouver des recettes pour entretenir la motivation des agents, directeurs et cadres territoriaux s'approprier de nouvelles formes de management, sans générer d'anxiété... Quelles sont les conditions de réussite d'une organisation du travail ? Comment concilier bien être et santé des agents au travail ?

- **David Marti**, maire du Creusot, président de la CU Le Creusot-Montceau
- **Philippe Charton**, directeur du développement, Sofaxis
- **Emmanuel Gros**, DGS de Saint-Nazaire, membre du bureau du SNDGCT

Intervention d'Olivier Dusopt,
secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics.

16h00 à 17h00

Réforme de la fiscalité locale : quel avenir à l'horizon 2020 ?

A l'occasion de l'annonce de la disparition de la taxe d'habitation, il a beaucoup été question d'atteinte à l'autonomie financière des collectivités locales, et de ressources nationales qui viendraient en substitution (TVA, CSG, impôt sur le revenu...). La disparition d'une recette fiscale sur laquelle les collectivités avaient un pouvoir de taux, est certes très contraignante, mais l'étranglement de l'autonomie dans la dépense locale, du fait des normes, du fléchage des crédits, n'est-elle pas finalement aujourd'hui plus pénalisante ? Au niveau des Villes de France, quelles sont les recettes à suivre pour restaurer une plus grande autonomie de gestion ? Quels sont les scénarios acceptables d'une nouvelle donne fiscale en 2020 ?

- Intervention en vidéo de **Jean-François Debat**, maire de Bourg-en-Bresse, président de la CA de Bourg-en-Bresse, président délégué de Villes de France
- **Alain Richard**, ancien ministre, co-président de la mission consacrée à l'avenir de la fiscalité locale
- **Eric Julla**, directeur de Ressources Consultants Finances
- **Jacques Lamblin**, maire de Lunéville

17h00 • 18h00 : Visites de terrain

- Château royal François 1^{er}
- Musée des arts du Cognac (Musco)
- Découverte du cœur historique de Cognac

19h00 • 20h00 : Grand Prix des Collectivités Locales spécial « Nouvelle-aquitaine »

20h00 • 22h30 : Dîner au Château François 1^{er}, en présence de **Jacques Mézard**, *ministre de la Cohésion des Territoires*

Vendredi 15 juin 2018

Animation des débats : Philippe Pottière-Sperry,
journaliste indépendant

8h30 • Accueil café

Présentation du plan "Action cœur de ville" par
Rollon Mouchel-Blaisot, *préfet, directeur du programme*

Comment mieux valoriser des centres-villes porteurs de l'identité du territoire ?

Trois séquences thématiques

9h00 • 10h00

Séquence commerce :

Favoriser toutes les formes et toutes les tailles

Nombre de centres de villes moyennes sont aujourd'hui en danger, avec une baisse de la population, un taux de vacance commerciale croissant et une paupérisation des centres. Rien n'est toutefois perdu, comme le montrent certaines villes ayant réussi à redonner vie à leur centre, grâce à une politique d'ensemble.

De nouvelles tendances se dessinent, des populations plus dépendantes ou de jeunes actifs recherchent la sécurité et la proximité offerte par le centre-ville. L'enjeu est de construire un cadre de vie moderne pour les populations qui aspirent à revenir dans les centres-villes.

Comment passer de l'annonce du plan *Action Cœur de Ville* à sa réalisation, des analyses de territoire aux projets ? Comment concilier toutes les formes de commerce (e-commerce, horaires, nouvelles habitudes de consommation) ? Quels sont les défis du commerce de demain ?

- **Gilbert Meyer**, *maire de Colmar, président de la CA de Colmar*
- **Pierre Bourdereau**, *directeur adjoint des relations extérieures, groupe Casino*
- **Eric Chareyron**, *directeur prospective, groupe Keolis*
- **Jean Dignat**, *directeur du développement stratégique, Poste-Immo*

(*sous réserves)

10h00 • 11h00

Séquence Habitat

Offrir plus de qualité et de bien-vivre

La revitalisation des centres-villes des villes moyennes, priorité nationale, repose sur l'amélioration de l'habitat en milieu urbain. La nécessité d'utiliser une contractualisation élargie pour réussir à améliorer la qualité du logement sera abordée, notamment dans le cadre futur des « opérations de revitalisation de territoire » (ORT). Comment mobiliser les compétences de l'intercommunalité en matière d'habitat pour gagner la reconquête des centres-villes ? Quelles recettes pour une véritable montée en gamme des logements, en conciliant exigences sociales, environnementales et économiques ? Quels moyens financiers mettre en place pour réussir une politique ambitieuse au niveau local ?

- **Serge Morvan***, *Commissaire général à l'égalité des territoires (CGET)*
- **Marianne Laurent**, *directrice des Prêts et de l'Habitat, Groupe Caisse des dépôts*
- **Stéphanie Guiraud-Chaumeil**, *maire d'Albi, présidente de la CA de l'Albigeois*
- **Marc Gricourt**, *maire de Blois*
- **Pierre Guyard**, *Directeur des relations institutionnelles Engie-Cofely*

11h00

Séquence numérique

Développer un cœur de ville intelligent

Le numérique est un axe clé de la revitalisation des centres-villes afin de les adapter aux nouvelles pratiques de consommation notamment. Le plan Action Cœur de Villes comporte trois axes sur le numérique : développer le wifi en cœur de villes, accompagner les solutions smart et développer les tiers-lieux, les espaces de coworking.

Quels sont les apports du numérique pour les cœurs de villes (commerces, stationnement, attractivité économique...) ? Quels sont les pièges à éviter (surcoûts, protection des données, formation des agents...) ? Quelle place dans la consultation des citoyens ? Quel rôle des nouveaux modes de consommation, de socialisation, de travail ?

- **Olivier Gacquerre**, *maire de Béthune*
- **Frédérique Macarez**, *maire de Saint-Quentin*
- **Cyril Luneau**, *directeur des relations avec les collectivités locales à Orange*
- **Pierre GUELMAN**, *directeur des affaires publiques, Enedis*

12h00

Intervention de **Caroline Cayeux**, *maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France*

12h15

Intervention en vidéo d'Edouard Philippe,
Premier ministre

12h30

Buffet - Déjeuner

Cap sur les villes moyennes !

Se donner les moyens de réussir

VILLES
FRANCE
VILLES & ASSOCIATIONS

Congrès

14 et 15
juin 2018

Cognac

Centre de congrès
La Salamandre

Les partenaires
de Villes de France

CAISSE D'ÉPARGNE

GRUPE
Caisse
des Dépôts

GRUPE
Casino
MEMBRE DU MONDE
DE DIVERSITÉ

CITEO
La nouvelle norme
d'Eco-Emballages et Ecofolio

edf

ENGIE

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

KEOLIS

LE GROUPE LA POSTE

McDonald's

MNT

orange

RATP dev

Smacl
Assure son rôle
active pour VOUS

SNCF

sofaxis

suez

transdev

VEOLIA

LA REVUE DES
COLLECTIVITÉS
LOCALES

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS VITE !

Renseignez la fiche de réservation en ligne sur
www.villesdefrance.fr/congres

VILLES
FRANCE
VILLES & ASSOCIATIONS

94, rue de Sèvres - 75007 Paris • France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
courriel : contact@villesdefrance.fr
www.villesdefrance.fr @villes2fr